



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Strasbourg, le 6 septembre 2016

La Rectrice  
à  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Mesdames les IA-DASEN du Bas-Rhin  
et du Haut-Rhin

Rectorat

**Objet : Lancement du dispositif : « #fabriquetonmédia »**  
**P.J. : formulaire et mode d'emploi**

Pôle Organisation scolaire  
et politiques éducatives  
Délégation académique à  
l'action culturelle

Dans le cadre de la priorité accordée à l'éducation aux médias et à l'information, l'Académie de Strasbourg, en partenariat avec France 3 Alsace et le Pôle Régional d'Education Artistique et de Formation au Cinéma et à l'Audiovisuel Alsace Cinémas, initie à partir de l'année scolaire 2016- 2017 le dispositif « #fabriquetonmédia ».

Affaire suivie par  
Sophie Philippi

Chaque année France 3 Alsace coproduit des documentaires avec des sociétés de production locales et sur des thématiques variées. Les classes de collèges et de lycées impliquées dans l'opération découvriront les différentes étapes de création de ces œuvres à travers la lecture de leur scénario, la rencontre avec leur créateur et leur visionnement en salle de cinéma et rencontreront des acteurs professionnels de la filière audiovisuelle alsacienne.

Téléphone  
03 88 23 34 55  
Courriel

En parallèle, ils seront amenés à réaliser eux-mêmes des vidéos en la classe à l'aide d'outils simples et bénéficieront d'un accompagnement ponctuel par un journaliste de France 3 Alsace. Les vidéos réalisées seront podcastées sur le site de France 3.

[Sophie.philippi@ac-strasbourg.fr](mailto:Sophie.philippi@ac-strasbourg.fr)

Cette nouvelle opération, qui concernera 8 classes de l'académie, est fondée sur une démarche caractérisée par la mise en œuvre de pratiques médiatiques, plaçant les élèves dans des situations où s'éclairent l'une par l'autre l'activité, la découverte des médias, la rencontre avec des professionnels, l'acquisition de notions et de techniques, la réflexion et la production.

Référence : 2016-324

Une formation préalable sera co-organisée par le Clemi et France 3 Alsace en partenariat avec Alsace Cinémas pour les enseignants engagés dans le dispositif.

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Vous trouverez en pièce jointe le formulaire de candidature, qui devra être renvoyé à la Daac **pour le 24 septembre 2016 dernier délai.**

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

Pour davantage d'informations, on se reportera au cahier des charges en pièce jointe et on s'adressera à Sophie Philippi, coordinatrice pour l'éducation aux médias ([sophie.philippi@ac-strasbourg.fr](mailto:sophie.philippi@ac-strasbourg.fr)).

Je vous saurais gré de diffuser très largement cette information aux équipes de votre établissement et vous remercie pour votre active collaboration.

Pour la Rectrice et par délégation  
Le délégué académique à l'action culturelle

Renaud Weisse